



CHIFFRES CLÉS 2021

I SOMMAIRE

• Branche maladie	04
• Branche vieillesse	08
• Cotisants et recouvrement	12
• Action sanitaire et sociale et prévention	13
• Contrôle médical	14
• Relation de service	15
• Lutte contre la fraude et contentieux	16
• Indicateurs COG	
Branche maladie	18
Branche vieillesse	19
Employeurs	19
Gestion interne	19
• Financement	20
• Glossaire	21

I BRANCHE MALADIE

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES MALADIE EN DÉCEMBRE 2021



63 265

HOMMES

soit 73 %

+

23 020

FEMMES

soit 27 %

67 966

ASSURÉS

soit 79 %

+

18 319*

AYANTS DROIT

soit 21 %

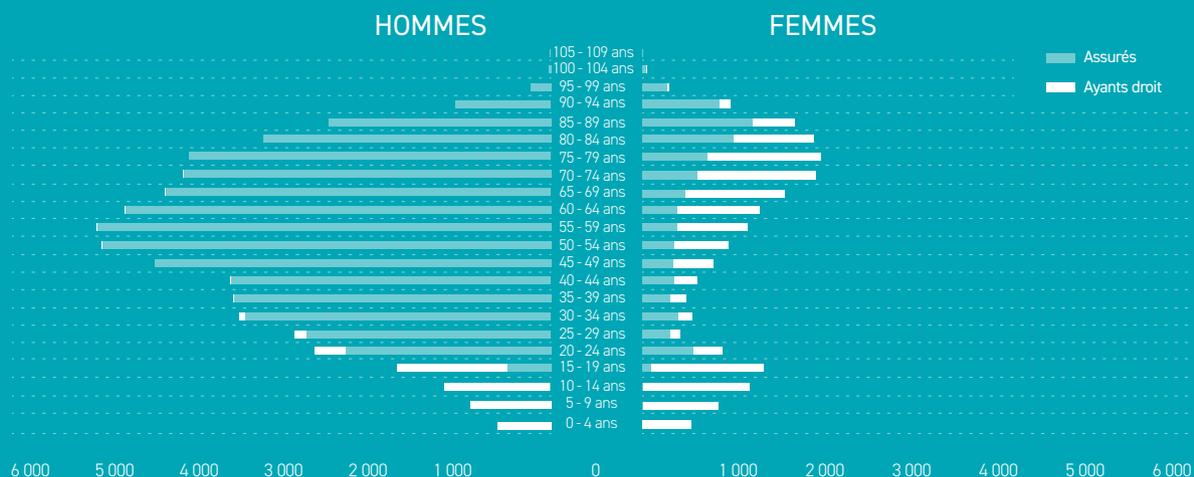
86 285

AFFILIÉS MALADIE

*dont **7 323** ayants droit
de moins de 18 ans
soit **8 %**

Source : Erasme, Traitement Enim, janvier 2022

PYRAMIDE DES ÂGES DES AFFILIÉS MALADIE ENIM EN DÉCEMBRE 2021



Source : Erasme, Traitement Enim DAPSI, janvier 2022

RÉPARTITION DES CONSOMMANTS ET AFFILIÉS EN DÉCEMBRE 2021

	ASSURÉS	AYANTS DROIT	TOTAL
Nombre	62 045	14 897	76 942
Proportion sur les consommateurs	81 %	19 %	100 %
Proportion sur les affiliés	91 %	81 %	89 %

Source : Erasme, Traitement Enim, janvier 2022

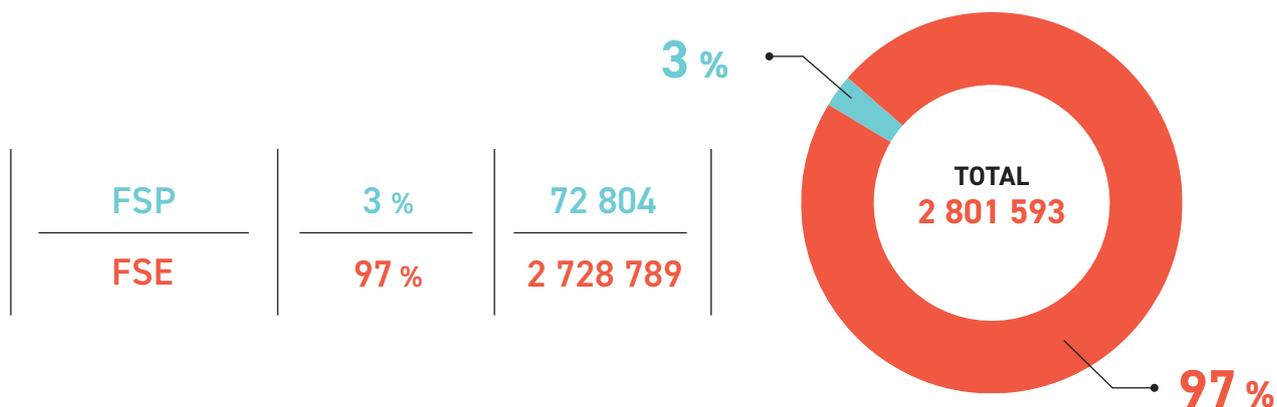
DÉPENSES DE SANTÉ PAR TYPE DE PRESTATION

PRESTATIONS LÉGALES	2020	2021	VARIATION 2020-2021	
MALADIE-MATERNITÉ	363 998 K€	347 508 K€	-16 490 K€	-4,53 %
Prestations exécutées en ville	165 838 K€	168 605 K€	2 767 K€	1,67 %
Prestations en nature	152 139 K€	154 509 K€	2 370 K€	1,56 %
Prestations en espèces	13 699 K€	14 096 K€	397 K€	2,90 %
Prestations exécutées en établissements	198 160 K€	178 903 K€	-19 257 K€	-9,72 %
Établissements sanitaires publics	129 356 K€	140 688 K€	11 331 K€	8,76 %
Établissements médico-sociaux	37 739 K€	1 275 K€*	-36 464 K€	-96,62 %
Cliniques privées	31 065 K€	36 941 K€	5 876 K€	18,92 %
AT-MP	56 356 K€	54 710 K€	-1 646 K€	-2,92 %
Prestations d'incapacité temporaire	9 514 K€	9 773 K€	258 K€	2,72 %
Prestations exécutées en ville	8 510 K€	8 688 K€	178 K€	2,10 %
Prestations en nature	908 K€	882 K€	-26 K€	-2,85 %
Prestations en espèces	7 602 K€	7 807 K€	204 K€	2,69 %
Prestations exécutées en établissements	1 004 K€	1 084 K€	80 K€	7,97 %
Établissements sanitaires publics	814 K€	882 K€	68 K€	0,08 %
Établissements médico-sociaux	0 K€	0 K€	0 K€	
Cliniques privées	190 K€	202 K€	12 K€	6,31 %
Prestations d'incapacité permanente	46 842 K€	44 938 K€	-1 904 K€	-4,07 %
TOTAL	420 355 K€	402 219 K€	-18 136 K€	-4,31 %

* Les remboursements en lien avec l'hospitalisation tiennent compte de la création de la 5^{ème} branche de la sécurité sociale dédiée à l'autonomie. Cela occasionne le transfert d'une majeure partie des dépenses de médico-social de l'Enim vers la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

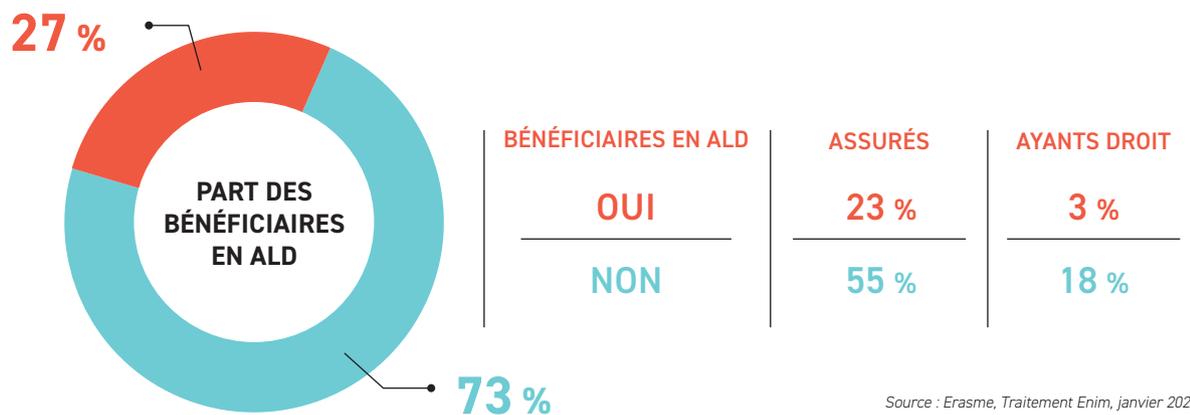
Source : Erasme, Traitement Enim, janvier 2022

RÉPARTITION DES FEUILLES DE SOINS ÉLECTRONIQUES (FSE) ET PAPIER (FSP)



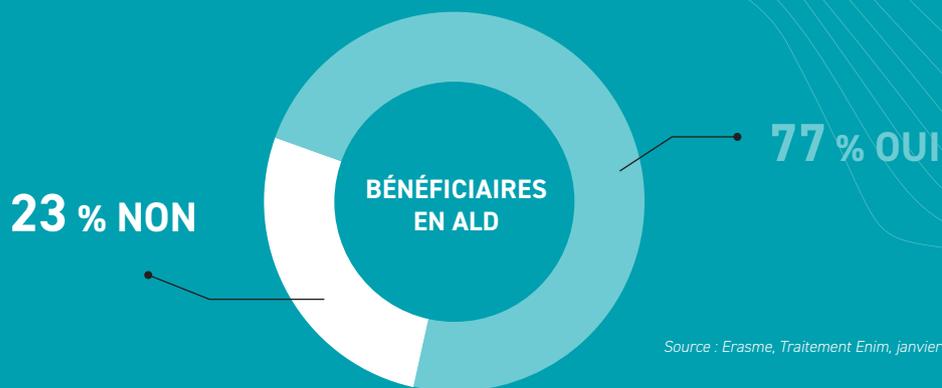
Source : Erasme, Traitement Enim, janvier 2022

PART DES BÉNÉFICIAIRES EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE (ALD) PARMIS LES AFFILIÉS DE DÉCEMBRE 2021



Source : Erasme, Traitement Enim, janvier 2022

PART DES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD) DANS LES PRESTATIONS EN NATURE SERVIES AUX AFFILIÉS EN DÉCEMBRE 2020



NOMBRE DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS) ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE PARTICIPATIVE (CSSP) ACCORDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

1 299
BÉNÉFICIAIRES
DE LA CSS

dont **1 161** gérés par l'Enim
et **138** gérés par des organismes
complémentaires

1 128
BÉNÉFICIAIRES
DE LA CSSP

dont **379** gérés par l'Enim
et **749** gérés par des organismes
complémentaires

Source : Erasme, Traitement Enim, décembre 2021

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PENSIONS ET PENSIONNÉS D'INVALIDITÉ EN DÉCEMBRE 2021

	DROIT DIRECT	DROIT DÉRIVÉ	TOTAL
NOMBRE DE PENSIONNÉS	5 070	2 183	7 251*
NOMBRE DE PENSIONS	6 373	2 185	8 558*

* La somme droit direct + dérivé est différente du total car certains pensionnés d'invalidité perçoivent les 2 types de droit.

Source : Infocentre Taxation - Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

| BRANCHE VIEILLESSE

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ACTIFS ET DE PENSIONNÉS EN DÉCEMBRE 2021

ACTIFS
27 656
 (ET 34 528
 DANS L'ANNÉE)

PENSIONNÉS

DE RETRAITE	D'INVALIDITÉ
105 757	7 251
+	
108 183*	

* La somme est différente du total car certains pensionnés perçoivent simultanément des pensions de retraite et d'invalidité.

Source : Infocentre Pénhir, Traitement Enim, 23 mai 2022
 Source : Infocentre Taxation, Traitement Enim, 23 juin 2022

RÉPARTITION DU NOMBRE DE RETRAITÉS SELON LE SEXE EN DÉCEMBRE 2021

Source : Infocentre Pénhir, Traitement Enim, 23 mai 2022



RÉPARTITION DU NOMBRE DE RETRAITES PAR TYPE DE DROIT

	DROIT DIRECT	DROIT DÉRIVÉ	TOTAL
STOCK	64 751	41 576	106 327
FLUX*	1 942	2 093	4 035

* Seules les pensions concédées en 2021 qui ont perçu un versement mensuel en 2021 sont dénombrées.

Source : Infocentre Pénhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PENSIONS DE COORDINATION PAR TYPE DE DROIT

	DROIT DIRECT	DROIT DÉRIVÉ	TOTAL
STOCK	173	618	791
FLUX*	14	4	18

* Seules les pensions concédées en 2021 qui ont perçu un versement mensuel en 2021 sont dénombrées.

Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

RÉPARTITION DU NOMBRE DE RETRAITÉS PAR TYPE DE DROIT

	DROIT DIRECT	DROIT DÉRIVÉ	TOTAL
STOCK	64 709	41 358	105 757**
FLUX*	1 940	2 072	4 011

* Seules les pensions concédées en 2021 qui ont perçu un versement mensuel en 2021 sont dénombrées.

** La somme droit direct + dérivé est différente du total car certains retraités perçoivent les deux types de droit.

Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

RAPPORT DÉMOGRAPHIQUE EN DÉCEMBRE 2021

0,26

ACTIF POUR
1 PENSIONNÉ

NOMBRE D'ACTIFS

NOMBRE DE RETRAITÉS
DE DROITS PROPRE ET DÉRIVÉ

Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

MONTANT DES RETRAITES SERVIES PAR TYPE DE DROIT EN 2021

	DROIT DIRECT	DROIT DÉRIVÉ	TOTAL
MONTANT BRUT TOTAL* EN DÉCEMBRE 2021	60,7 M€	21,0 M€	81,6 M€
MONTANT BRUT TOTAL* EN 2021	734,0 M€	253,7 M€	987,7 M€

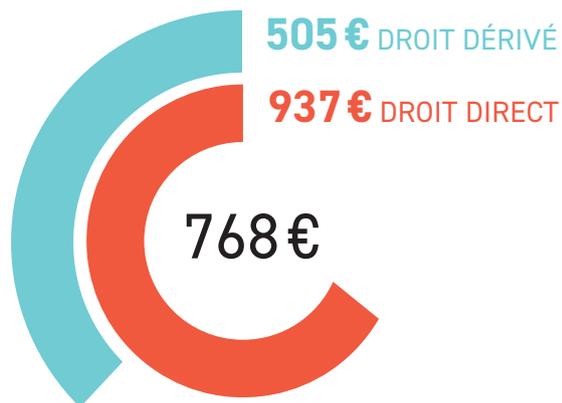
* Montant brut = montant principal + bonification pour enfant.

Il s'agit des montants bruts avant retenue ordonnateur. Les arrérages ne sont pas comptabilisés.

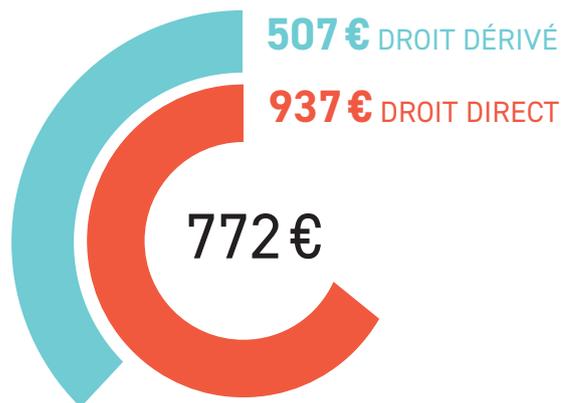
Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

MONTANT MOYEN DES RETRAITES SERVIES PAR TYPE DE DROIT EN DÉCEMBRE 2021

MONTANT BRUT MOYEN
PAR PENSION DE RETRAITE



MONTANT BRUT MOYEN
PAR RETRAITÉ

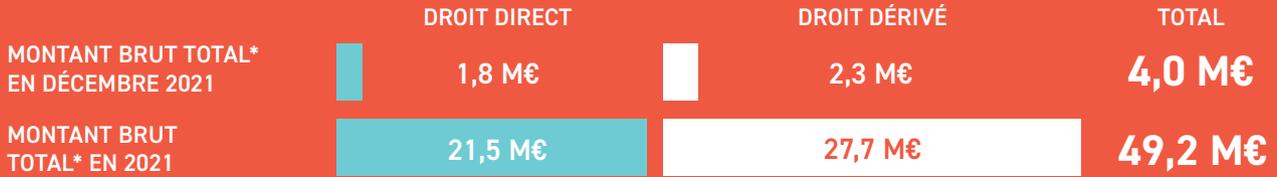


* Montant brut = montant principal + bonification pour enfant.

Il s'agit des montants bruts avant retenue ordonnateur. Les arrérages ne sont pas comptabilisés.

Source : D-SID Penhir, Traitement Enim DMRLF, 8 mars 2021

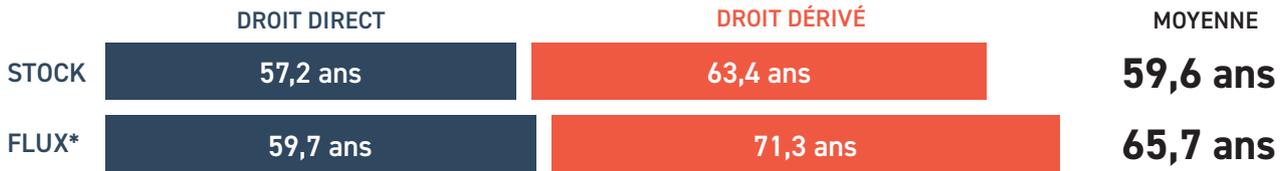
MONTANT DES PENSIONS D'INVALIDITÉ SERVIES PAR TYPE DE DROIT EN 2021



* Montant brut = montant principal + bonification pour enfant.
Il s'agit des montants bruts avant retenue ordonnateur. Les arrérages ne sont pas comptabilisés.

Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

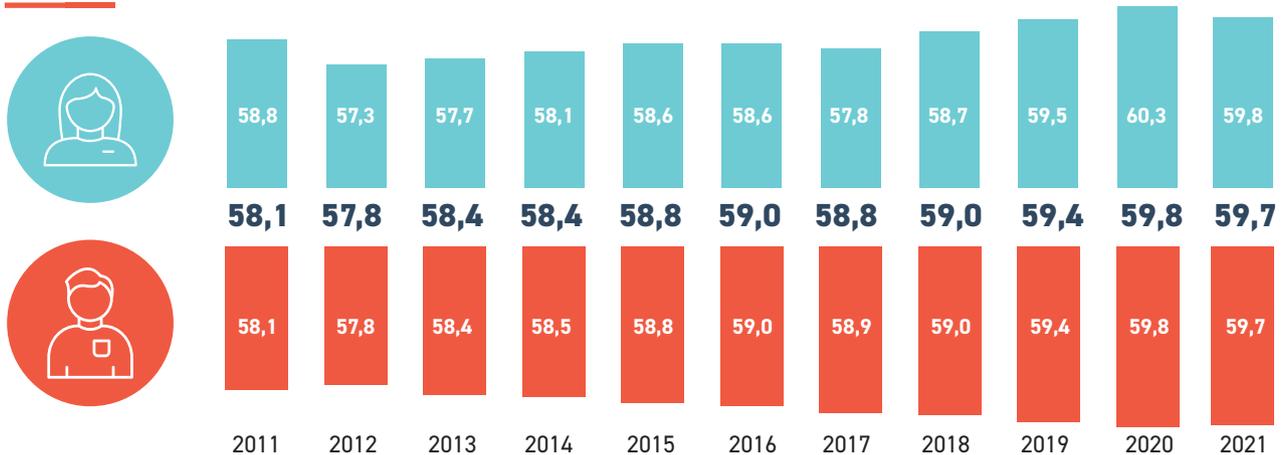
ÂGE MOYEN DE JOUISSANCE DES PENSIONS DE RETRAITE



* Seules les pensions concédées en 2021 qui ont reçu un versement mensuel en 2021 sont dénombrées.

Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DE JOUISSANCE DES PENSIONS DE RETRAITE DE DROIT DIRECT PAR ANNÉE DE CONCESSION



Source : Infocentre Penhir, Traitement Enim, 23 mai 2022

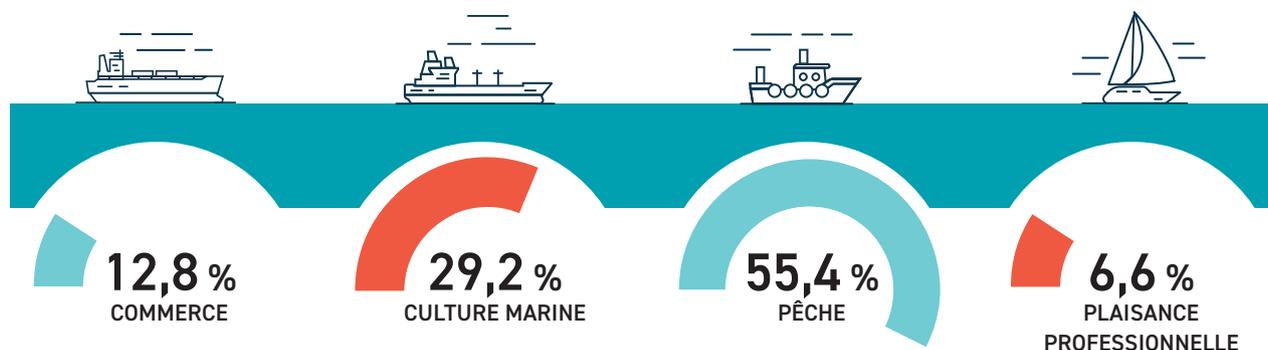
COTISANTS ET RECOUVREMENT

NOMBRE TOTAL DE COTISANTS EN 2021

8 987
COTISANTS

Source : Infocentre Taxation, Traitement Enim, 23 juin 2022

RÉPARTITION DES COTISANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021



Un cotisant peut exercer son activité dans différents secteurs d'activité au cours de l'année, c'est pourquoi la somme des pourcentages est supérieure à 100. Plus de 55 % des armateurs qui ont un secteur d'activité renseigné ont été actifs au moins une fois à la pêche en 2021.

RECOUVREMENT

Montant de cotisations
à recouvrer*

29 907 610 €
(ÉMISSIONS 2021)

Montant de cotisations
recouvrées*

39,14 M€
(RECOUVREMENT RÉALISÉ
EN 2021, SUR COTISATIONS
SOCIALES ÉMISES TOUS
EXERCICES CONFONDUS)

Taux de recouvrement
des cotisations**

99,24 %
(TAUX COG - TAUX DE
RECOUVREMENT DES TITRES DMIST
ET DTA ÉMIS EN N-1 EN MÉTROPOLE)

* Source : Oxanet - États REC40606

** Source : requête BI DRAFF

I ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ET PRÉVENTION

Aides en lien avec l'accident, la maladie, la maternité	1 491 109 €
Aide financière spécifique ⁽¹⁾	54 613 €
Indemnités maternité & indemnités nourriture	946 033 €
Fournitures et prestations supplémentaires	47 767 €
Secours exceptionnel en raison de la prescription de l'action en faute inexcusable de l'employeur	442 696 €
Aides favorisant le maintien à domicile	1 223 823 €
Aides au titre du handicap	20 769 €
Aides en lien avec le décès	301 821 €
Aides liées à la prévention de la désinsertion professionnelle	14 795 €
TOTAL ACTIONS INDIVIDUELLES	3 052 318 €
Dépenses auprès des partenaires	1 754 442 €
Service social maritime	1 250 362 €
Institut maritime de prévention	504 080 €
Dépenses de prévention	383 013 €
Diverses associations	7 050 €
Subventions prévention	74 830 €
Aide sociale pour la prévention du Covid-19	0 €
Prévention maladie	301 132 €
TOTAL ACTIONS COLLECTIVES	2 137 454 €
TOTAL DÉPENSES	5 189 772 €

(1) Dont Aide financière liée au Covid-19

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES AIDES INDIVIDUELLES EN 2021

3 378 aides au total

53 %

1 801
aides favorisant le maintien à domicile

0,2 %

7
aides au titre du handicap

7 %

231
aides en lien avec le décès

1 019

aides en lien avec l'accident, la maladie, la maternité

30 %

9,5 %

320
aides aux entreprises*

* Aide financière pour les petits employeurs du secteur maritime, destinée à soutenir le recours à un tiers déclarant dans le cadre du passage en DSN.

I CONTRÔLE MÉDICAL

Environ 40 000 avis donnés en 2021, dont 22 721 avis Hippocrate*

151 demandes de reconnaissance de maladie professionnelle (demandes accordées)

71 instructions de pensions d'invalidité

8 112 demandes d'exonération du ticket modérateur traitées et **4 040** admissions accordées (sur **4 139** demandes d'admissions en tout)

Le Conseil de santé, spécificité de l'Enim, est chargé de donner un avis sur le caractère professionnel des maladies et accidents des marins et des gens de mer ainsi que sur toute autre question qui peut lui être soumise.

En 2021, le Conseil de santé s'est réuni **7** fois pour examiner **63** dossiers.

7 063 avis Hippocrate donnés sur arrêts de travail.

* Au surplus, le nombre d'avis rendu est une estimation des traitements médicaux et administratifs traités par le SCM non tracés dans l'outil Hippocrate (certains avis sur arrêts de travail et accords préalables, fiches colloque ATMP, fiches de liaison administrative, certains dossiers de recours contre tiers, etc.). Cette estimation tient compte du volume de liquidation des FSE et FSP.

NOMBRE D'AVIS DONNÉS SUR ARRÊTS PAR LE SCM*

RISQUE	SAINT-MALO & MARSEILLE	LORIENT	BORDEAUX	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019
Maladie	2 873	1 400	603	4 876	4 705	4 204
Accident du travail	669	326	161	1 156	975	1 296
Maladie cours navigation	228	75	38	341	266	367
Maladie professionnelle	28	19	23	70	68	109
Rechute ATM	37	29	5	71	49	69
Rechute MP	8	8	1	17	13	21
Total	3 843	1 857	831	6 531	6 076	6 066

* En métropole et hors accident du travail ou maladie cours navigation inférieurs à 30 jours.

I RELATION DE SERVICE

TÉLÉPHONE



99 239

appels reçus en 2021
(+15,7 % par rapport à 2020)

WWW.ENIM.EU



33 617

**visites en moyenne
chaque mois**
(+8,8 % par rapport à 2020)

ESPACE PERSONNEL ENIM



44 095

comptes ouverts

dont

8 817

en 2021
(+25 % par rapport à 2020)

10 279

visites en moyenne chaque mois
(+4,9 % par rapport à 2020)

NEWSLETTERS



24

**newsletters ciblées
envoyées**

plus de
40 %
**de taux
d'ouverture**

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTENTIEUX

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Montant des fraudes constatées ⁽¹⁾	301 526 €
Nombre de dossiers de fraudes	10
Montant des fraudes évitées ⁽²⁾	439 007 €
Montant des fraudes détectées ⁽³⁾	740 534 €



(1) Montant des fraudes constatées : montants des indus qualifiés de frauduleux par la Directrice de l'Enim et comptabilisés comme tels conformément à l'instruction n°D.2012/11927 du 26/12/2012 de la Direction de la sécurité sociale relative aux règles de comptabilisation des indus frauduleux dans les régimes obligatoires de base.

(2) Montant des fraudes évitées : préjudice que l'Établissement aurait subi si la fraude n'avait pas été découverte. Le calcul prend en compte la date de la découverte du préjudice et la durée pendant laquelle la personne fautive aurait bénéficié de la prestation concernée si la fraude n'avait pas été découverte.

(3) Montant des fraudes détectées : il comprend le montant des fraudes constatées et évitées résultant des dossiers qualifiés de frauduleux par la Directrice de l'Enim.

(4) Taux de recouvrement au 31/12/2021 sur les titres émis en 2020.

CONTENTIEUX

Pour le contentieux
« Recours Contre Tiers » (RCT)

AMIABLE :

363 dossiers en cours au 31/12/2021
(dont 168 dossiers ouverts)

JUDICIAIRE :

444 dossiers en cours au 31/12/2021
(dont 24 nouveaux contentieux)

Montant du recouvrement
pour le RCT :

2 660 932 €

Pour le contentieux général

RPM (BRANCHE MALADIE) :

107 dossiers

en cours toutes instances
confondues dont

31 nouveaux recours

AVM (BRANCHE VIEILLESSE) :

19 dossiers

en cours toutes instances
confondues dont

18 nouveaux recours

I INDICATEURS COG

MALADIE

Taux de satisfaction par mode de contact des bénéficiaires

89,4%
TÉLÉPHONE



90,4%
COURRIEL



91,2%
COURRIER POSTAL



91,4%
SITE
INTERNET



93,5%
ACCOMPAGNEMENT
DU SSM



88,3%
ESPACE PERSONNEL
ENIM



Taux de satisfaction
globale des bénéficiaires



Taux d'appels aboutis



Source : enquête de satisfaction menée par ENSOME en février 2022



Délai moyen de traitement
des feuilles de soins électroniques

2,8 jours

Délai moyen de traitement
des IJ (délai moyen de règlement
de la première IJ en MHN
pour la France métropolitaine)

38,1 jours

29,3 jours pour 90 % des dossiers

VIEILLESSE

Taux de satisfaction globale des pensionnés



Source : enquête de satisfaction menée par ENSOME en février 2022

EMPLOYEURS

Taux de satisfaction globale des employeurs



Taux de satisfaction par mode de contact des pensionnés



Téléphone



Courrier postal



Courriel



Espace personnel Enim

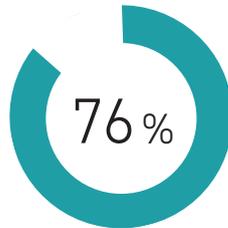
Taux de liquidation dans les délais des DP / DD

98,1 % droits propres (DP)

96,7 % droits dérivés (DD)

GESTION INTERNE

218 agents ont suivi une formation en 2021, sur un total de 287 soit :



Nombre d'heures de formation

4 706 h

PRODUCTIVITÉ : Nombre d'assurés par ETP

508 Maladie **1 026** Vieillesse

Taux d'insertion des agents RQTH*

9,32 %

Taux d'évolution de la consommation d'énergie*

- 11,1 %

Taux de mutualisation des achats en intra et en interbranche*

41 %

* Taux d'évolution au 31/12/2020.

En raison de la liquidation judiciaire du titulaire du marché public et de la reprise en urgence d'un marché de secours par EDF, les consommations de novembre et décembre 2021 ne sont pas connues.

CHARGES DE GESTION (COÛT DE GESTION PAR UNITÉ D'ŒUVRE PONDÉRÉE) PAR BRANCHE

Coût de gestion par bénéficiaire consommant (Maladie) de **173 €**

Coût de gestion par pensionné (Vieillesse) de **74 €**

FINANCEMENT*

Dépenses COG au titre de l'année 2021

PERSONNEL	19 300 000 €
FONCTIONNEMENT	8 845 347 €
INVESTISSEMENT	4 045 000 €
INTERVENTION (action sanitaire et sociale)	8 140 080 €

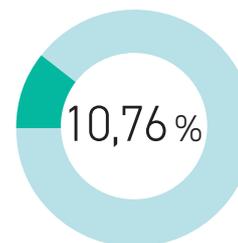
Dépenses exécutées au titre de l'année 2021

PERSONNEL	18 111 790 €
FONCTIONNEMENT	7 475 575 €
INVESTISSEMENT	2 310 103 €
INTERVENTION (action sanitaire et sociale)	5 220 000 €

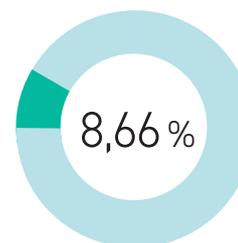
Recettes

COTISATIONS	132 710 166 €
COTISATIONS PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT	49 377 896 €
CSG	33 848 726 €

Taux de couverture des pensions par les cotisations vieillesse



Ratio de cotisations / recettes



Nombre de ETP

287,8

* Les chiffres clés sont issus de la comptabilité et prennent en compte les 10 principes comptables.

Subvention totale de l'État pour la branche vieillesse

809 570 163 €

- **799 396 314 €** au titre des dépenses d'intervention
- et **10 173 849 €** au titre de la subvention de compensation de service public

Fonds de roulement

142 179 177 €

Niveau des réserves

100 246 083 €

Résultat comptable

25 159 074 €

I GLOSSAIRE

ALD : Affections de longue durée

AT : Accidents du travail

AT-MP : Accidents du travail et maladies professionnelles

AVM : Assurance vieillesse des marins

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

COG : Convention d'objectifs et de gestion

CSG : Contribution sociale généralisée

CSS : Complémentaire santé solidaire

CSSP : Complémentaire santé solidaire participative

ETP : Équivalent temps plein

ETPT : Équivalent temps plein travaillé

FIE : Faute inexcusable de l'employeur

FSE : Feuilles de soin électroniques

FSP : Feuilles de soin papier

IJ : Indemnités journalières

MAD : Mis à disposition

MP : Maladies professionnelles

RAPO : Recours administratif préalable obligatoire

RCT : Recours contre tiers

RPM : Régime de prévoyance des marins

RQTH :

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DE L'ENIM
4, avenue Éric Tabarly - 17183 Périgny Cedex

Directrice de la publication : Mme Malika ANGER

Rédaction : Mission communication de l'Enim en collaboration
avec les services et partenaires cités dans le rapport

Maquette : CIMAYA

Impression : Imprimerie IRO. Cet imprimé est certifié PEFCTM 100%

Copyright des photos : iStock, Gettyimage

I NOUS CONTACTER

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES SOCIALES MARITIMES DE SANTÉ

Quai Solidor
35415 SAINT-MALO Cedex

33, boulevard Cosmao Dumanoir
CS 87770
56327 LORIENT Cedex

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES SOCIALES MARITIMES DE RETRAITE

1 bis, rue Pierre Loti
BP 240
22505 PAIMPOL Cedex

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES SOCIALES MARITIMES D'APPUI AUX EMPLOYEURS ET À LA CARRIÈRE DES MARINS

Quai Solidor
35407 SAINT-MALO Cedex

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES SOCIALES MARITIMES D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ET DES PRÉVENTIONS

33, boulevard Cosmao Dumanoir
CS 87770
56327 LORIENT Cedex

DÉPARTEMENT RECOUVREMENT, ABUS, FAUTES ET FRAUDES

Quai Solidor
35407 SAINT-MALO Cedex
dr.ac@enim.eu

SIÈGE DE L'ENIM

4, avenue Éric Tabarly
CS 30007
17183 PÉRIGNY Cedex
sec-dir@enim.eu



www.enim.eu / mon espace personnel
RAPIDE • INTUITIF • ACCESSIBLE À TOUS

0809 54 00 64

Service gratuit
+ prix appel